



PROCEDURE AFFILIATION ET / OU RE-AFFILIATION – LICENCIES FFR

ETAPE 1 : CONNEXION OVAL-E2

Je me connecte sur Oval-e avec mon identifiant (N° de licence) et le mot de passe reçu par mail, via le lien qui vous a été envoyé sur votre adresse mail.

Lors de ma 1ère connexion je change ce mot de passe dans le « petit bonhomme » en haut à droite. Je complète ou modifie tous les champs à étoile* concernant mes informations personnelles et je les sauvegarde. Vous ne pouvez pas modifier les parties grisées. Je télécharge ma photo et ma pièce d'identité. Je choisis mes conditions d'assurance et j'imprime mon certificat médical pour me rendre chez mon médecin

ETAPE 2 : INFORMATIONS PERSONNELLES

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Le demandeur déclare par la présente :

Certifier ne jamais avoir été qualifié à la F.F.R.

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.

Autoriser que les renseignements figurant sur le présent document soit utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club :

1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.

2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").

3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.



Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

J'ai reconnu avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

○ **Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes**

○ **Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause.**

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Photo d'identité

Justificatif d'identité ou photocopie du passeport

Certificat Médical (formulaire papier)

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3 (Assurances). Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club. Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby

ETAPE 5 : DOSSIER MÉDICAL

Télécharger documents médicaux

DOCUMENTS A TELECHARGER

A la fin de votre demande vous trouverez tous les documents à télécharger en fonction de la licence demandée

- Autorisation de soins
- Clearance World Rugby
- Doc. Médical - Licence Arbitre
- Doc. Médical - Licence Comp. de 40 A 44 ans
- Doc. Médical - Licence Comp. de 45 A 49 ans
- Doc. Médical - Licence Comp. de 50 ans et plus
- Doc. Médical - Licence Rugby Loisir
- Formulaire IF Mutation Internationale
- Garanties d'assurances
- Note d'information saison 2016/2017
- Tableau des IF de l'article 661

ETAPE 6: TRANSMISSION A VOTRE CLUB

SAUVEGARDER VOS DOCUMENTS ET TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE A VOTRE CLUB

Après vérification de votre club, ce dernier enverra votre demande de manière dématérialisée à l'organisme validateur (Comité ou FFR) pour validation

Vous recevrez par mail, un message vous indiquant que vous êtes affilié à la FFR

La carte de qualification sera éditée par votre club sur feuille A4



ETAPE 7: TRANSMISSION CLUB => ORGANISME VALIDATEUR (COMITE, FFR)

Une fois votre affiliation dûment complétée et transmise à votre club, ce dernier va procéder à une 1^{ère} vérification puis l'enverra à l'organisme valideur (Comité, FFR)

L'organisme valideur pourra soit :

- Valider la demande
- Demander un complément d'informations au dossier
- Refuser la demande

Le licencié en sera informé par mail

Si la demande d'affiliation a été refusée, cette dernière doit être entièrement refaite par le club puis par le joueur.

Si un complément d'informations est demandé, le licencié devra se reconnecter via le 1^{er} mail reçu avec le lien et le mot de passe. De ce fait, il ne faudra pas supprimer votre mail tant que votre affiliation ne sera pas validée.

Quelques précisions importantes

- Si vous "copier-coller" l'identifiant et le mot de passe, copiez-les au raz des chiffres et des lettres sinon un espace est enregistré et cela ne fonctionnera pas.
- Bien vérifier les informations personnelles et les modifier si nécessaire (mettre le bon pays de résidence).
- Faites dérouler les informations personnelles jusqu'à l'Etape 3 - Les assurances"
- une fois les deux petites phrases cochées, cliquez sur le pavé "Information relatives aux assurances...", cela va vous ouvrir la page des conditions générales que vous allez dérouler jusqu'en bas, à gauche et cliquez sur "j'ai reconnu avoir lu et pris connaissance..." ainsi que sur l'option 2. Puis valider à droite.

L'onglet pour le certificat médical n'apparaîtra qu'une fois ces étapes validées. Seul ce certificat sera accepté !

- Une fois que tous les documents demandés sont téléchargés dans l'étape 4, le dossier revient directement dans le compte du club. **Aucun bouton "transmettre au Club" n'apparaît.**

Nous vous signalerons s'il manque des données.

Si vous n'avez pas reçu le lien FFR ou si vous n'arrivez pas à imprimer le certificat médical, merci d'en informer un membre du comité ou éducateur très rapidement (regardez dans vos spams ou courriers indésirables).



Infos supplémentaires pour ceux qui arrivent à gérer leur lien FFR :

Dans l'étape 4 : Télécharger les pièces justificatives, certaines pièces sont demandées en fonction de la situation de chacun :

- Pièce d'identité : carte d'identité recto-verso en un seul document ou passeport
- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale : copie de la carte d'assurance
- Carte de séjour : pour les suisses, copie carte d'identité recto-verso en un seul document ou passeport
- Autorisation de soins (uniquement les jeunes de - 18 ans) : 1er document à télécharger en bas à gauche, à imprimer, remplir et scanner
- Photo : en format jpeg et non pdf.

Nous pouvons vous aider au moment des entrainements les mercredi et samedi matin ou par mail (secretariat.general@rugbyclubstjulien.fr)

Si vous n'avez pas d'imprimante ou de scanner, vous pouvez également passer au bureau du Club.